

FLASH INFO

Rencontre FNC - Ségolène Royal : pour une chasse respectée et engagée

Issy-les-Moulineaux, le 16 juillet 2014

La Fédération Nationale des Chasseurs (F.N.C.) a rencontré hier Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, pour faire le point sur tous les dossiers qui mobilisent les chasseurs de France.

Dans une ambiance studieuse, la délégation de la Fédération Nationale des Chasseurs, conduite par Bernard Baudin, a pu engager un dialogue franc et direct avec la ministre de tutelle de la chasse française.

En préambule, la ministre a répondu favorablement à la première requête de la FNC visant à changer la méthode de travail avec celle-ci et son Cabinet. Pour la FNC, il est anormal que des engagements ministériels pris il y a plus d'un an, voire deux, ne soient toujours pas transformés en actes concrets. Des dizaines de dossiers qui concernent des modes de chasse et la vie quotidienne des chasseurs et des fédérations doivent faire l'objet d'un traitement accéléré et d'un arbitrage ministériel.

Sur ce point, il a été convenu que la FNC et le Cabinet de la ministre travaillent ensemble au cours de l'été, et qu'une nouvelle réunion de travail soit programmée avec Ségolène Royal début septembre pour obtenir des arbitrages définitifs.

Concernant le projet de loi sur la Biodiversité, la FNC a apprécié l'engagement ferme de la ministre à maintenir l'ONCFS hors de l'Agence de la biodiversité, conformément aux engagements du Président de la République. Ségolène Royal a aussi confirmé son opposition aux amendements résolument anti chasse qui ont été votés à la Commission du Développement durable de l'Assemblée. Elle a rappelé qu'elle avait formulé, au nom du gouvernement, un avis négatif sur tous ces amendements ayant une incidence sur la chasse et qui ont été soutenus par ailleurs par Geneviève Gaillard et Jean-Paul Chanteguet.

Ségolène Royal a souhaité que le monde de la chasse participe activement au débat sur la biodiversité qui aura lieu à l'occasion du parcours parlementaire de ce projet de loi. Elle attend de la part de la FNC des propositions, y compris sur les partenariats à établir entre tous les acteurs de la gestion de la biodiversité et la future Agence Française pour la biodiversité.

Ouverte aux propositions et sans aucun tabou, la ministre a été sensible aux propositions formulées par Henri Sabarot, président de l'ONCFS au sujet de l'avenir de la police de la chasse, et de la police de l'environnement en général. Dans l'attente du rapport commandé par Ségolène Royal sur le sujet et dont la publication ne devrait pas tarder, il a été convenu que l'on travaille rapidement avec le Cabinet sur les différents scénarios possibles.

Les enjeux du gibier d'eau ont fait l'objet d'un échange détaillé entre la ministre et Alain Durand, vice-président de la FNC. Il a été demandé que la ministre mobilise son collègue des Affaires européennes afin que la diplomatie française engage des négociations avec la Belgique et les Pays-Bas en vue de lancer un plan de gestion sur les oies entre les trois pays. La rencontre avec le ministre des Affaires Européennes devrait avoir lieu à la rentrée.

L'autre urgence concerne les adjudications sur le domaine public maritime et les procédures d'étude d'incidence Natura 2000. Elle fera l'objet d'une réunion spécifique au cours de l'été afin que des solutions soient trouvées pour ne pas pénaliser les chasseurs avec ces nouvelles procédures.



Les chasses traditionnelles ont fait l'objet d'un échange avec Ségolène Royal pour en expliquer l'importance en France, avec une diversité des pratiques véritablement unique en Europe. L'actualité du vote de l'amendement sur les gluaux et le débat polémique sur l'ortolan et le pinson ont permis à Rolland Barrère, vice-président de la FNC, de faire valoir à la fois l'originalité de la chasse française et le peu d'incidence, sur les populations des espèces concernées, de ces pratiques qui sont un atout culturel dans nos régions.

Le Président de la FNC a insisté pour que la loi agricole, qui a fait l'objet d'une forte mobilisation du monde de la chasse, soit l'objet d'une application attentive qui ne menace pas les schémas départementaux de gestion cynégétique.

Bernard Baudin a aussi interpellé la ministre sur les menaces européennes concernant l'utilisation du plomb dans toutes les munitions et sur la réforme de la Directive armes.

Pour conclure, il a été convenu de travailler tout l'été pour faire avancer les dossiers en retard, et de prévoir dès l'automne plusieurs déplacements de la ministre avec une tonalité cynégétique.

Ségolène Royal a affirmé que, pour elle, la chasse était une activité respectable et responsable, ancrée dans les territoires ruraux, et qu'il n'était pas question de lui porter atteinte.